Suisse : les étrangers représentent 58% de tous les adultes condamnés en 2019, l'écrasante majorité de ces étrangers sont africains, caribéens ou moyen-orientaux

20/10/2020 à 21h59



Une étude publiée ce mardi par l'Office fédéral de la statistique indique que les adultes étrangers représentent 57,8% de tous les adultes condamnés en 2019. Les jeunes étrangers ont par contre commis moins d'infractions que la moyenne.

(…)

Plusieurs nationalités représentées

Les nationalités les plus concernées sont celles des pays d'Afrique du sud-ouest, qui récoltent le taux de charges le plus élevé, avec 30 pour mille – c'est-à-dire que sur 1000 personnes originaires de ces pays, 30 ont commis une infraction. Les personnes originaires des pays de l'ouest de l'Afrique arrivent à la seconde place avec un taux de 21,7

pour mille.

Ils sont suivis par les Jamaïcains (20,5), les Haïtiens (19), les immigrants de la République dominicaine et du Yémen (17,7) et par les Sud-africains (17,6). Les Nord-africains se placent au 8e rang, alors qu'ils étaient à la 3e place lors du dernier relevé.

> *Taux de condamnation en 2019 pour un crime ou un délit du code pénal par nationalité (pour 1000 habitants résidants en Suisse)*
>
> *Afrique méridionale occidentale 30*
> *Afrique occidentale 21,7*
> *Jamaïque 20,5*
> *Haïti 19*
> *Yémen 17,7*
> *…*
> *France 3,5*
> *…*
> *Suisse 2,6*
> *…*
> *Chine 1,2*
> *Inde 0,9*
>
> *— Paul Cébille (@Ellibec) October 20, 2020*

L'OFS met en garde contre les conclusions hâtives et précise que ces chiffres ne ***«prouvent pas l'existence d'un lien de causalité entre nationalité et comportement condamnable»***. Les niveaux de richesse ou d'éducation sont des facteurs qui n'ont pas été pris en compte dans l'étude statistique.

20min.ch